

LES PROBLEMES DES INVESTISSEMENTS DE L'EMPLOI ET DES INSTITUTIONS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU MAROC

L'objet de cette étude est de présenter quelques problèmes brûlants concernant le développement économique du Maroc.

Dans une première partie, on rappellera les caractéristiques d'un pays sous-développé et les facteurs principaux de développement économique.

Dans une deuxième partie, sera traité le problème des investissements.

La troisième partie concernera les problèmes soulevés par le facteur emploi dans l'économie marocaine.

La quatrième partie touche le domaine plutôt social qu'économique. On essaiera de montrer le rôle que peuvent jouer quelques institutions, dans le développement économique du pays.

Enfin la dernière partie concerne quelques hypothèses de croissance.

PREMIERE PARTIE

I — Une économie sous-développée, selon le Professeur Lange (*), est une économie dans laquelle le **stock** de biens capitaux disponibles est **insuffisant** pour employer la totalité de la force de **travail** disponible dans le cadre des techniques modernes de production.

Cette définition qui a le mérite de lier trois facteurs importants de la production : capital, travail, technique, est cependant limitative. En effet,

d'autres critères de sous-développement économique peuvent être cités.

- a) Absence de spécialisation poussée.
- b) Absence de production d'excédents destinés à la vente.
- c) Archaïsme des techniques de production dont la conséquence principale est un immobilisme dans la vie économique du pays.
- d) Faiblesse de l'épargne investie résultant du bas niveau de revenu, d'un faible taux de réinvestissement dans l'économie locale ou d'une importante thésaurisation de la part des agents économiques.
- e) Faiblesse dans la demande liée à un emploi peu intense et à la distribution réduite du revenu qui en résulte.
- f) Faiblesse de l'infrastructure économique ou des investissements sociaux.

Ces quelques éléments suffisent à donner une plus large idée de ce que peut être le sous-développement économique.

Pour le Maroc en particulier les contours de son cadre économique font ressortir les traits saillants de son sous-développement.

1) En effet, le caractère dualiste de l'économie doit être mis en relief. On peut dire que l'économie marocaine est un « ensemble de complexes juxtaposés, présentant chacun une homogénéité, et, plus ou moins liés entre eux » (*).

(*) O. Lange. — Quelques problèmes de planification économique dans les pays sous-développés, cahiers ISEA N° 49.

(*) Structure et développement de quelques pays d'Afrique, ONU 1958, p. 86.

A côté d'une économie traditionnelle de subsistance qui englobe quelque 80 % de la population vient se greffer une économie monétaire et d'échange du type moderne.

Le contraste entre les deux économies se manifeste par les résultats suivants :

— L'économie moderne contribue pour plus des 2/3 au produit intérieur brut, bien qu'elle n'emploie que 30 % de la population active alors que le reste, c'est-à-dire les 70 %, dont l'activité s'exerce dans le cadre de l'économie traditionnelle, ne contribue que pour 1/3 au produit intérieur.

Si l'on déduit maintenant de ce produit intérieur la production de l'économie de subsistance, on réalise que l'économie traditionnelle ne représente que 15 % du produit intérieur dans l'économie monétaire.

Cela revient à dire que la grande majorité des habitants ne participent que dans une très faible mesure aux activités de l'économie monétaire.

2) Ce déséquilibre structurel apparaît plus nettement à l'intérieur de l'économie nationale.

a) A côté d'un revenu annuel de 35.000 francs par tête d'habitant pour 80 % de la population (agricole) nous avons un revenu de 120.000 francs pour 12 % et un revenu de 300 - 350.000 pour 8 % des habitants.

b) A côté d'une agriculture traditionnelle dont la superficie moyenne est de 4 ha par exploitation et le rendement céréalier de 5 à 6 qx par hectare, nous avons les grandes propriétés qui atteignent des dizaines d'hectares, dont le rendement est nettement supérieur à celui mentionné ci-dessus et la diversification des cultures bien plus importante qu'en milieu traditionnel.

Un certain nombre de Marocains pratiquent une agriculture de type moderne mais la superficie intéressée représente moins de 5 % du total des terres qu'ils cultivent et un pourcentage infime (entre 0,1 et 0,2 %) des exploitations.

Enfin, alors que l'agriculture évoluée bénéficiait d'un montant global de concours financiers de 26.000 francs (chiffre pour la campagne 1952-53 mais caractéristique de la période 1949-56) l'agriculture traditionnelle bénéficiait de 4.000 francs.

c) Le secteur industriel, lui, se caractérise par un double déséquilibre structurel. Le premier se traduit par l'existence de grosses et moyennes entreprises modernes dont les techniques de production sont avancées à côté d'ateliers artisanaux occupant quelques 220.000 artisans mais dont les modes de production sont restés archaïques et pour les produits desquels la demande a fortement été réduite. Le deuxième déséquilibre est interne au secteur industriel moderne où certaines branches (comme les cimenteries ou les conserveries de sardines) sont suréquipées alors que d'autres (textiles, raffineries,

industries chimiques) sont loin de répondre aux besoins locaux.

d) Dans la production minière, le fait saillant est l'importante exportation de nos minerais à l'état brut et la faiblesse de leur valorisation sur le plan de l'économie locale.

e) Dans notre équipement social (éducation ou santé) le manque de cadres se fait ressentir, l'enseignement est plus nécessaire que jamais pour la masse illettrée en présence d'une infime élite dont la formation est peut-être valable mais dont le nombre est loin de réaliser l'équilibre vital pour la bonne marche du pays.

f) Enfin, la pression démographique est là et les 200.000 habitants supplémentaires chaque année, qu'il faut d'abord nourrir et loger, ensuite éduquer et soigner et enfin faire travailler, viennent accentuer les effets des déséquilibres structurels dont nous avons parlé.

Ce bref aperçu sur les déséquilibres structurels de l'économie marocaine avait pour objet de nous « situer » cette économie afin de nous permettre d'apprécier le degré de son sous-développement. Ils ont, en effet, pour conséquences :

1) Une faiblesse générale du revenu par tête d'habitant, donc de l'épargne et par contre-coup de l'investissement.

2) Une faiblesse de productivité due en particulier

— aux méthodes anciennes et statiques de production,

— à un manque de spécialisation et de cadres.

3) Une importante masse de sous-employés.

4) L'existence d'institutions mal adaptées et nécessitant des réformes de base.

Tout cela, alors que le pays :

1) Dispose d'une infrastructure économique (barrages, périmètres d'irrigation, routes, etc...) relativement avancée.

2) Possède des richesses naturelles (agricoles et minières) assez importantes.

3) A une population jeune et entreprenante dont 52 % a moins de 30 ans.

Ceci nous amène alors à analyser très brièvement les facteurs de développement économique dont l'interjeu doit permettre au pays de sortir du cercle vicieux : manque de capital qui conduit à un manque de revenu donc à un manque d'épargne et d'investissement c'est-à-dire à un manque de capital.

Tout développement économique implique une dynamique particulière qui met en jeu une série d'éléments dont les plus importants peuvent être résumés comme suit :

1) Le taux de croissance économique (ou l'augmentation relative du revenu national) que conditionne tout un processus dont les forces motrices se placent à différents niveaux du système économique et social.

2) Le taux de croissance démographique (pour le cas particulier du Maroc, il est de l'ordre de 2 % annuellement).

3) Le taux d'investissements productifs visant à améliorer les secteurs économiques (agriculture, industrie, communications, énergie, commerce) sans pour cela négliger les secteurs sociaux (éducation, santé, habitat, qui constituent en réalité les supports du développement purement économique.

4) Le taux d'accumulation du capital national — fonction lui-même du rapport capital investi — augmentation de la production et du taux de l'épargne locale ainsi que du champ d'investissement du capital national (industries d'équipement ou de consommation).

5) Degré d'efficacité dans l'utilisation des richesses naturelles et du potentiel d'énergie humaine.

6) Le niveau technologique du pays et l'adaptabilité de ses institutions.

Telle est donc une situation très générale de l'économie marocaine en tant qu'économie sous-développée et la présentation des facteurs importants de développement économique.

Abordons maintenant un problème particulier de croissance économique et dont l'importance n'échappe à personne : celui des investissements.

DEUXIEME PARTIE

LE PROBLEME DES INVESTISSEMENTS

I - Quelques critères de l'investissement

L'investissement pris dans un sens large, c'est-à-dire englobant les deux facteurs, capital et main-d'œuvre, est la force motrice de tout développement économique.

Je me contenterai dans cette étude d'aborder trois critères d'une signification fondamentale en me référant aux travaux du séminaire économique de la Division du Plan (Ministère de l'Economie Nationale).

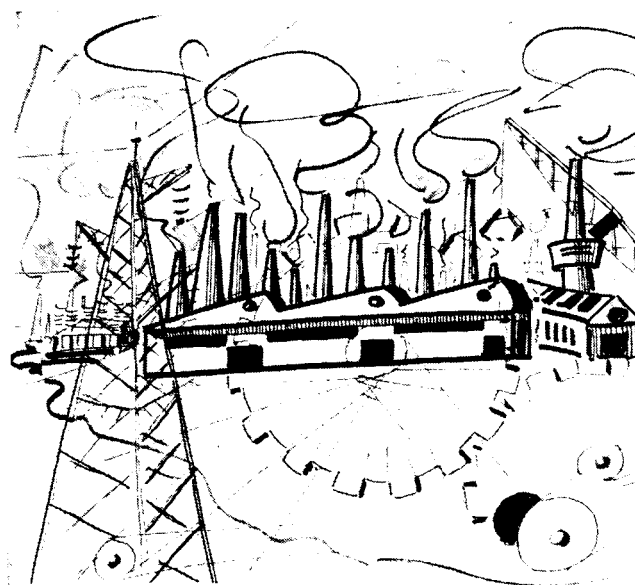
Ces trois critères sont

- Productivité
- Technologie
- Demande.

A) Productivité

Théoriquement parlant, le principe essentiel d'investissement est celui de la **productivité marginale**.

Ce principe se base sur la proposition que le capital doit être combiné avec les deux autres facteurs de production (main-d'œuvre et ressources naturelles) de telle manière que dans toutes les activités productives le rendement soit le même. Les priorités d'investissement doivent alors être établies en fonction des rendements attendus des divers projets. A cet effet, une distinction entre productivité en termes techniques, productivité en termes économiques et productivité en termes sociaux s'impose.



La première concerne les rapports entre des quantités physiques, la deuxième prend en considération les prix relatifs auxquels les facteurs de production sont disponibles et la troisième enfin signifie la maximisation non seulement des quantités et des revenus mais aussi des autres éléments du bien être social (emploi, répartition du revenu, équilibre de la balance des paiements, etc...).

Si la notion de productivité marginale est importante en soi, elle le devient moins pour une économie sous-développée parce que des ajustements structurels de grande échelle sont nécessaires pour satisfaire aux conditions de base du progrès économique. En fait, une politique rationnelle d'investissement devrait viser à maximiser le bien-être général sans porter atteinte à l'équilibre qui s'impose entre tous les facteurs économiques et techniques. La productivité vue dans son sens le plus large est la force motrice qui engendre le progrès économique. Tous les moyens pour l'augmenter doivent être recherchés. En effet, l'accroissement de la productivité du travail, selon Jean Fourastie, est pratiquement « le seul moyen dont nous disposons pour augmenter le pouvoir d'achat des salariés et par conséquent le niveau de vie de tous les citoyens, tous les autres moyens n'étant que des modalités de distribution du revenu national et n'ayant que peu ou pas d'action

sur le volume total des biens à partager » (*). De même, seule l'augmentation de la productivité permet de réduire la durée du travail des adultes, d'accroître la durée de scolarité des enfants, de prendre en charge un nombre croissant de vieillards sans réduire le niveau de vie et le pouvoir d'achat. Toutes les causes de l'augmentation du bien-être général sont donc là présentes. Il faut ajouter que tout accroissement de la productivité libère la nation de servitude ou de dépendance économique.

Voyons donc les objectifs que l'on doit viser pour aboutir à ces conditions de développement.

1) Tout accroissement de la productivité doit, à l'échelle nationale, être accompagné d'une augmentation concomitante de la production afin de satisfaire les demandes qui résulteraient de l'accroissement du pouvoir d'achat, lui-même dérivant de la baisse du prix de revient. A l'heure actuelle et dans toutes les économies développées ces deux accroissements sont présents. On assiste en effet à la disponibilité pour l'homme des moyens d'accroître à la fois les rendements en quantité physique et la productivité horaire de son travail. Pour les pays sous-développés c'est le double résultat qu'il faut rechercher.

2) Le secret de la réussite réside dans le progrès scientifique qui engendre le progrès technique lui-même source de tout progrès social.

C'est donc le progrès dans les sciences (physiques et sociales) qu'il faut rechercher et qu'il faut rattraper. Le véritable facteur de l'accroissement de la productivité n'est point d'ordre technique : la science est la même pour tous les hommes. Elle n'est point secrète. Néanmoins la moitié de l'humanité vit dans des conditions qui sont loin d'être à la hauteur des sciences existantes. « La productivité, comme disait Grimanelli, relève avant tout de la **solidarité** des sciences humaines et des sciences physiques, de la solidarité des hommes, de la solidarité des temps ».

Les hommes et leur mentalité jouent donc un rôle important qu'on ne peut laisser passer sous silence. En effet, l'esprit de productivité est avant tout une mentalité dont la conséquence essentielle est la substitution de l'esprit curieux de recherche à l'esprit statique d'imitation ; celle de l'esprit critique constructif et dynamique à l'esprit critique passif et destructif, celle de l'expérience vécue au raisonnement rationnel, enfin c'est la substitution de l'objectivité scientifique à l'autorité des Anciens.

C'est la volonté du progrès qui est le moyen essentiel dont dispose l'homme et c'est cette volonté qu'il faut susciter et incarner dans les masses pour qu'elles améliorent constamment leurs conditions, pour qu'elles ne se contentent jamais de ce qui existe et recherchent toujours un progrès et une constante adaptation aux conditions nouvelles de la vie économique et sociale. En un mot pour qu'elles acquièrent

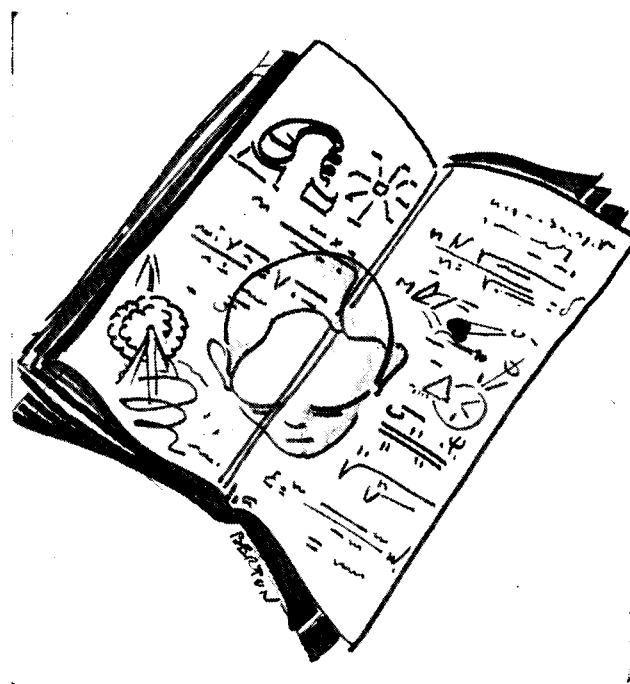
la foi dans le progrès humain et la mystique de la production.

3) Les véritables problèmes pratiques qui se posent pour augmenter toute productivité sont vastes et constituent de nombreuses disciplines modernes. Depuis l'organisation scientifique du travail jusqu'à l'étude des marchés, la gamme des doctrines est bien vaste. Néanmoins, précisons ici brièvement que :

- La prévision,
- les bonnes relations humaines à l'intérieur de l'entreprise,
- les connaissances scientifiques et techniques,
- l'utilisation rationnelle de l'équipement

forment un ensemble de problèmes dont il faut prendre considération. Les uns se posent à l'échelon professionnel (ex. de la qualité standard des matières premières). D'autres à l'échelle nationale (climat social, enseignement technique, etc...).

Tels sont quelques détails sur la « productivité » considérée ici comme critère d'investissement. Élément essentiel de développement, on pourrait l'appeler ce que Jean Fourastie intitule son principal ouvrage « Le grand espoir du XX^e siècle ». En fait ce titre se justifie car le progrès économique correspond aux désirs compris des populations actuelles qui essayent de progresser et la notion de productivité prend de plus en plus de forme dans l'esprit des masses contribuant ainsi largement à la croissance économique.



B) Comme deuxième critère de l'investissement, lié d'ailleurs au premier, il faut citer la **technologie**. A cet effet, on peut dire qu'il existe une différence

(*) Jean Fourastie, — La productivité - Presses Universitaires de France, p. 71.

fondamentale entre pays développés et pays sous-développés en ce qui concerne la disponibilité et les prix relatifs des deux facteurs de production : capital et travail. Dans les premiers pays le « capital-intensity », c'est-à-dire la proportion dans une activité économique du facteur capital, tend à être plus importante que dans les seconds. Au contraire, la main-d'œuvre est relativement plus abondante dans les pays sous-développés et à un prix moindre qu'elle ne l'est dans les pays développés. De plus le prix du capital étant plus élevé dans les pays sous-développés on serait tenté de prendre comme principe rigide l'utilisation intense de la main-d'œuvre au détriment de celle du capital.

Par contre, on peut supposer que l'existence d'une technologie poussée engendrerait une accumulation rapide du capital qui faciliterait un développement économique accéléré dans les pays sous-développés en mettant à sa disposition un dispositif générateur de capital donc l'emploi, donc de revenus.

Le problème du choix des moyens de production et celui de la proportion entre le capital et le travail est complexe. Il sera repris plus tard dans notre exposé lorsqu'on abordera le conflit productivité et emploi. Bornons-nous ici à dire qu'il ne faut point considérer l'emploi intensif du facteur travail comme une règle rigide d'investissement et qu'il y a lieu de voir le problème sur la base de cas plus concrets et plus significatifs pour pouvoir déterminer une **politique d'ensemble** de l'investissement qui tienne compte à la fois du capital et de l'emploi.

Ajoutons enfin qu'à part l'adaptation et l'application de techniques existant dans d'autres pays développés, il est possible de développer de nouvelles méthodes qui permettraient une économie de capital tout en restant adaptées aux conditions particulières du pays. Malheureusement la plupart de ces nouvelles techniques sont originaires de pays développés où la main-d'œuvre est peu abondante et où son coût est relativement plus onéreux que celui du capital ou de la terre. Par conséquent les nouvelles techniques en pays développés tendent surtout à épargner la main-d'œuvre, alors que dans les pays sous-développés on ressent le besoin de méthodes économisant le capital ou les ressources naturelles. Logiquement, il n'y a aucune raison pour ne pas avoir de techniques épargnant le capital comme celles épargnant la main-d'œuvre. Néanmoins, il est bien peu certain qu'elles puissent avoir leur origine dans les régions déjà développées et intensément capitalistiques.

C) La demande

Un troisième critère fondamental de l'investissement pour les pays sous-développés est l'existence de la demande pour les produits qu'engendreraient les investissements envisagés. Ce facteur conditionne le rendement de l'investissement, l'accumulation du capital, l'emploi et la distribution du revenu. Sans débouchés réels, nulle production ne saurait être économiquement justifiable et la **demande effective** devient la force motrice de toute économie d'échange.

Dans les économies traditionnelles, le problème ne se pose pas. Toute production locale est consommée par le groupe social et l'excédent résultant d'une telle production est rare. On ne produit guère pour la vente mais plutôt pour la consommation familiale. Or, c'est cette vente et la production qui caractérise une économie évoluée d'échanges où les transactions monétaires sont choses évidentes. C'est d'ailleurs le passage d'une économie de consommation à une économie de vente qui marque l'étape première de la croissance économique.

Le facteur demande est donc à la base de tout développement. Dans les économies sous-développées cette demande est faible ou inexistante. Il faut donc la créer en agissant sur la productivité du secteur le plus susceptible de donner les meilleurs résultats. Dans le cas du Maroc, ce serait la production agricole qu'il faudrait viser : en augmentant le revenu du fellah, on crée automatiquement une demande effective touchant la grande majorité de la population qui se répercute dans les autres secteurs de l'économie. Il est évident que pour augmenter une telle productivité il faut améliorer les structures de production, ce qui nous mène aux problèmes de la réforme agraire, sans lesquelles nulle augmentation de la productivité ne peut être envisagée. Par ailleurs, il faut se garder d'écarter complètement le secteur industriel où le taux d'augmentation de la productivité peut être supérieur à celui du secteur agricole mais qui ne toucherait par contre qu'une faible partie de la « demande potentielle » nationale. Ici, le problème du rapport entre l'investissement agricole et l'investissement industriel apparaît clairement. Il faut arriver à une combinaison équilibrée des deux, tout en tenant compte :

- des solutions qu'on aurait apporté au conflit productivité travail ;
- de l'adaptation de la production aux besoins locaux avant ceux du marché extérieur (d'où nécessité d'orienter la consommation) ;
- de l'apport de l'agriculture à l'augmentation de la demande finale comparé à celui de l'industrie.

Parallèlement au problème que pose cette relation entre l'investissement agricole et l'investissement industriel, il y a lieu de considérer la relation industries lourdes - industries légères. A cet effet, il faut distinguer trois étapes dans le processus de l'industrialisation :

a) Etape de la transformation des matières premières qui requiert des capitaux relativement moins importants que les autres étapes et dont le rendement peut être très important.

b) Etape des industries légères dont le développement est lié directement à l'augmentation de la consommation et par conséquent à la demande.

c) Etape de l'industrie de base, conditionnée par l'existence d'industries légères qui en constituent les débouchés et peuvent en justifier économiquement l'existence.

Au Maroc, la première étape devra être accélérée au plus haut degré. La deuxième étape est à favoriser pour le moment car son développement amènera nécessairement l'accélération de l'étape de l'industrie de base qui requiert non seulement de gros capitaux mais aussi des cadres nombreux et une demande locale qui n'existe malheureusement pas pour le moment.

Le principe directeur de l'encouragement à chacune de ces formes d'industrialisation doit être la nécessité pour le volume et la composition de la demande de correspondre au volume et à la composition de la production à chaque stade de l'industrialisation.

La relation constante existant entre la composition des revenus et de la demande par rapport à la production est l'élément essentiel du mécanisme organique de tout développement économique.

On ne saurait achever cette partie sur la demande sans mentionner les facteurs moteurs qui sont susceptibles de l'augmenter, exception faite de la productivité ou du revenu.

« Les différences dans les revenus réels entre un pays développé et un pays sous-développé ne peut s'expliquer que par le passage d'un état statique à un état dynamique. Un inventaire de ressources productives serait sans doute statique. Les changements dans ces ressources, dans leur utilisation et dans les revenus réels qu'ils créent serait, eux plutôt des facteurs dynamiques liés directement à la personnalité et aux physiques, aux intérêts et désirs du groupe social. » (*)

Une population donnée ne pourrait maximiser l'utilisation de ses ressources si elle n'avait d'abord le désir de vivre mieux plus la conviction que cela en vaille la peine. En effet, sans cette conviction aucun individu ne travaillerait avec le goût, l'ingénuité et la perception qui constituent une productivité constamment progressive.

Bien que ces remarques peuvent sembler banales, c'est la différence dans l'attitude vis-à-vis du travail d'aujourd'hui et la promesse de demain qui frappe en premier lieu lorsque l'on compare les économies développées aux économies sous-développées.

Les trois critères fondamentaux de l'investissement étant exposés, on peut citer comme autres critères secondaires mais non négligeables :

1) L'orientation de l'investissement :

Sur quel secteur particulier de l'agriculture ou de l'industrie il faut agir et jusqu'à quel degré. La présence de certains secteurs stratégiques où l'effet multiplicateur est maximum, rend ce choix indispensable.

2) La période de gestation de l'investissement :

La période entre le moment où l'on investit et le moment où la production, provoquée par l'investissement apparaît, doit être prise en considération. Pendant cette période les revenus distribués sont quantitativement plus importants que les produits sur le marché, d'où une apparition de hausse des prix et d'effets inflationnistes. Cette période de gestation doit donc être contrôlée par tous les moyens dont on peut disposer pour éviter que les conséquences inflationnistes ne détruisent l'effet constructif de l'investissement.

3) L'effet sur la balance commerciale :

C'est un critère de premier ordre dans le choix des investissements. En effet, une politique d'investissement qui vise à augmenter les produits agricoles exportables après avoir satisfait les besoins locaux à des répercussions favorables sur non seulement le rendement des investissements mais, par voie de conséquence, sur les revenus distribués et sur l'emploi. La productivité elle-même en est affectée dans la mesure où les produits exportés doivent être concurrentiels sur le marché mondial.

Le rapport entre la production exportable et les investissements doit donc être maximisé si l'on veut aboutir à des projets sains et viables.

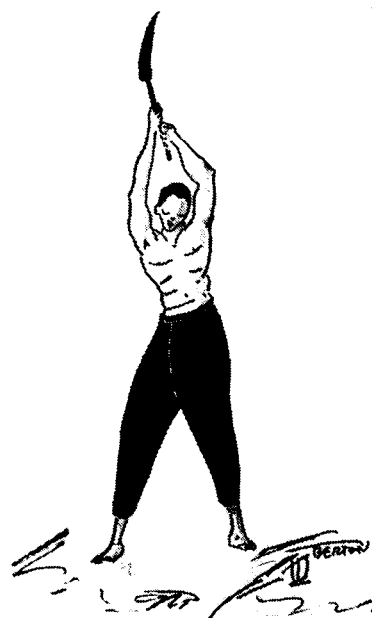
4) La localisation géographique :

Elle a aussi son importance comme critère d'investissement. Nous avons-là un double problème de décentralisation industrielle et d'industrialisation rurale qui peut favoriser la diffusion des investissements à travers tout le pays. Les implications de ce critère seront développés dans un instant.

En réalité on peut dire que tout critère d'investissement est conditionné par le contexte économique-social. Lorsque l'on a à faire à un cadre économique libéral, l'initiative appartient au secteur privé, guidé par la rentabilité propre de l'investissement. Là le problème se pose en termes techniques et les considérations sont strictement d'ordre économique. Lorsque c'est l'Etat qui décide d'investir, le problème change de forme. Il devient un problème non plus d'économie « d'entrepreneurs » mais d'économie nationale et les considérations deviennent alors d'ordre socio-économique. Ce n'est plus l'objectif de rentabilité économique pure qui joue mais plutôt celui de rentabilité en termes de prospérité et de bien-être général. Le problème au Maroc est donc de savoir dans quelle mesure le Plan peut amener à ses vues le secteur privé de l'investissement pour aboutir à une politique économique de bien-être général.

Ayant passé en revue les critères des investissements, je voudrais aborder maintenant un problème concret concernant la majorité des pays sous-développés : c'est le problème du choix entre les investissements groupés et les investissements diffus.

(*) Norman S. Buchanan and Howard S. Ellis « Approach to Economic Development » New-York - The Twentieth Century Fund 1955.



II. — LES INVESTISSEMENTS DIFFUS

ET LES INVESTISSEMENTS GROUPES

Dans les pays sous-développés les ressources limitées posent un problème essentiel dans la répartition judicieuse de toutes les disponibilités. Dans ces pays, le capital est faible et les activités économiques se déroulent généralement sans l'existence d'infrastructure économique importante. Les effets de cette faiblesse de capital est d'autant plus aggravée qu'il y a d'autres facteurs qui viennent réduire l'efficacité économique du capital disponible par exemple, une étroitesse du marché ; des moyens de communications peu développés, parfois même des obstacles institutionnels.

La question se pose donc de savoir s'il faut se limiter à des investissements groupés, pratiquer une politique d'investissements diffus ou alors pratiquer les deux selon des critères bien définis.

Les investissements groupés peuvent être définis par leur importance et leur concentration dans des secteurs stratégiques. Les investissements diffus, par contre, sont ceux qui sont répartis à petite dose à travers tous les secteurs et le pays.

Les arguments avancés en faveur de ces derniers se basent sur le fait que la quantité des petits investissements à un effet cumulatif important dans le développement du pays. Ces arguments s'appuient sur la théorie de la **productivité marginale du capital et parfois même des productivités marginales sociales**. Ils s'appuient aussi sur l'emploi intense de la main-d'œuvre où le travail supplée en quelque sorte le capital et où les revenus s'accroissent chez une large partie de la population. Du point de vue social, les investissements diffus favorisent la

mobilisation de la masse, sont moins gênés relativement par le manque de cadres et de techniciens et stimulent une éducation générale de la nation. La répartition étant par ailleurs faite sur la totalité du territoire, il s'en suit : un développement équilibré du pays.

Les avocats des investissements groupés concentrent leurs arguments sur les avantages que procurent les investissements hautement capitalistiques. Parmi les moyens d'accumuler rapidement le capital, soit par l'épargne, soit par la réduction de biens de consommation en faveur de biens d'équipement, il existe celui de concentrer l'investissement de manière à maximiser le rendement de cet investissement dont une grande partie peut être réinvestie et contribuer ainsi à un plus gros capital. Une fois la formation du capital commencée, la meilleure façon d'accélérer le développement est d'épargner et investir une large fraction de l'augmentation de la production qui résulte du fait de l'augmentation du capital. De proche en proche, et comme résultat du rendement élevé du capital, le développement s'accroît, le taux d'épargne s'élève pour engendrer un quotient de réinvestissement de plus en plus élevé.

Il est évident que si la première thèse favorise l'emploi accru de la main-d'œuvre, la seconde préconise l'utilisation intense du capital.

Quelle serait la valeur théorique de chacune d'elle ?

En ce qui concerne les investissements diffus, il est facile de parler théoriquement de la productivité marginale sociale, il est plus difficile de l'identifier et de la manier pratiquement. De plus, compte tenu de l'immense variété de combinaison des facteurs travail, capital et ressources dans les techniques de production, la théorie de la productivité marginale (surtout sociale) n'exclut guère les investissements groupés.

En ce qui concerne les investissements groupés, le problème de l'emploi — aigu dans les pays sous-développés — reste sans solution valable et le facteur « demande » — une des forces motrices du processus de développement — n'est point pris en considération.

On se référera en conclusion à Bauer et Yamey pour dire que « l'analyse économique ne propose pas de plans tout établis de croissance économique et d'évolution idéale de la structure économique immédiatement applicable à chaque situation.

Rien ne remplacera l'examen intelligent dans chaque cas, de la situation existante et des perspectives probables. Le rôle de l'économiste est de poser les questions qu'il fallait pour appeler l'attention sur les problèmes qui auraient pu passer inaperçus, et de faire ressortir les conséquences inévitables ou probables de telle ou telle politique. » (*)

(*) Bauer et Yamey - *The Economics of under developed countries* - Cambridge 1954.

Appliquant les idées énoncées ci-dessus au cas marocain, on peut dire que dans le cadre de notre économie à structure dualiste comme nous l'avons exposé plus haut, le problème est primordiallement celui d'intégrer deux économies différentes en une économie nationale — tout en tenant compte :

- a) de nos ressources naturelles et de la vocation du pays ;
- b) des besoins locaux et des conditions de bien être de la population entière ;
- c) de l'héritage qui nous a été légué par l'ère du protectorat et qui se caractérise notamment par une infrastructure développée mais déséquilibrée et insuffisamment mise en valeur.

Il semble que la meilleure solution pour accélérer le développement du pays serait alors de **combiner les deux modes d'investissement**. Grouper les investissements pour corriger les déséquilibres de l'infrastructure et la valoriser par des pôles de croissance dont l'existence permettra de dégager une épargne importante, de moderniser nos techniques et donner un taux d'accélération élevé à l'économie sans oublier évidemment les possibilités de la **création de pôles de croissance dans l'ensemble maghrébin**.

Les investissements diffus devraient être parallèlement pratiqués pour apporter une solution au problème de l'emploi de la main-d'œuvre et mettre en valeur les investissements déjà réalisés.

Enfin pour ce qui est du problème de financement, il doit être trouvé dans l'utilisation de l'excédent pour développer le secteur traditionnel et maintenir la cadence de développement du secteur moderne ainsi que dans l'utilisation du facteur travail qui pose des problèmes de formation et de mobilisation.

Telles furent quelques idées sur les problèmes posés par les investissements dans le cadre du développement économique de tout pays sous-développés et en particulier du Maroc.

Ayant parlé des facteurs principaux de développement économique ainsi que des problèmes soulevés par les investissements, j'aborderai maintenant le problème **de l'emploi** dans l'économie marocaine en m'inspirant d'études récentes du Service Central des Statistiques.

3^{ème} PARTIE

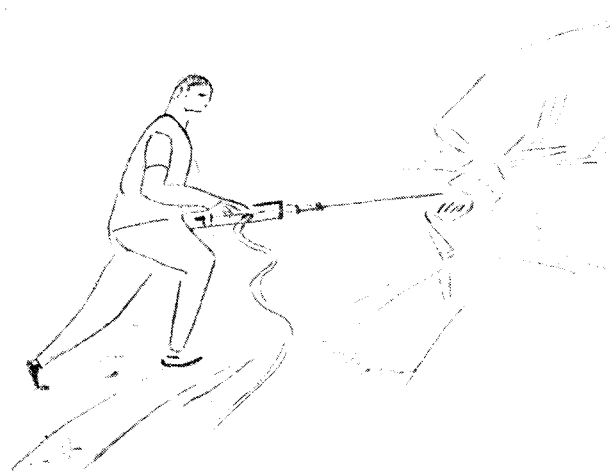
PROBLEMES DE L'EMPLOI

Le problème de l'emploi au Maroc est différent de celui des pays développés où il se présente sous un aspect plutôt conjoncturel ou technologique (chômage dû à la récession ou chômage technologique). Au Maroc comme dans tous les pays sous-développés le problème de l'emploi est surtout structurel.

On peut distinguer trois sortes de sous-emplois :

- a) le sous emploi saisonnier c'est-à-dire lorsque la main-d'œuvre n'est utilisée qu'à temps partiel dans les villes et dans les campagnes.
- b) le sous-emploi chronique c'est-à-dire que le potentiel de travail disponible dépasse la quantité de travail demandé ;
- c) le sous emploi occulte ou le travail fourni est peu intensif et inefficace comme dans l'agriculture ou l'artisanat.

Les causes des divers sous-emplois sont multiples.



Du point de vue économique l'existence dans l'économie dualiste de la faible productivité du travailleur, de la faible intensité de capital utilisé dans la production, l'exiguïté des exploitations, la structure même des échanges très peu intenses où manque la spécialisation et la stimulation à la production, contribuent à faire du secteur traditionnel une source inefficace de revenus donc de développement.

Pour ce qui est du secteur modernisé, les problèmes d'investissement et la faible demande locale le rendent peu propice à une grande utilisation de la main-d'œuvre.

A part ces considérations économiques il faut remarquer que la croissance démographique vient augmenter les effets des déséquilibres structurels et amplifier le phénomène du sous-emploi.

L'absence d'éducation sociale de la masse devient un facteur de conservatisme et de stagnation et les institutions nationales sont loin de s'être adaptées d'une façon adéquate aux conditions nouvelles du développement économique.

— Quels sont maintenant les moyens que l'on peut envisager pour réduire ce sous-emploi et contribuer par là à un développement économique rapide ?

En général trois méthodes sont préconisées :

- l'industrialisation ;
- la mise en valeur intérieure ;
- les grands travaux.

A. - **L'industrialisation** dépend :

- de l'entrepreneur ;
- des capitaux ;
- du personnel professionnel et technique de l'organisation.

Le développement industriel exige dans les pays sous-développés un effort particulier de formation professionnelle et technique, un désir constant d'innovation, une recherche de productivité continue, et le développement des méthodes d'organisation.

B. - **La mise en valeur**, surtout dans le domaine agricole, peut résoudre en grande partie le problème du sous-emploi.

a) soit par la valorisation des terres déjà en culture ;

b) soit par la mise en valeur de nouvelles terres cultivables.

Les problèmes de l'équipement, l'appropriation des terres et de la réforme agraire, de l'organisation des collectivités, de l'énergie sociale, des institutions locales doivent être résolus avant que cette mise en valeur intérieure ne puisse être accomplie.

C. - **Les grands travaux**. Solution pour résorber le sous-emploi en l'utilisant à des travaux d'infrastructure économique de types très divers tels que barrages, routes, canalisations, irrigation etc...

Cette solution utilisée dans de très nombreux pays sous développés est classique. Elle permet une action rapide de résorption du chômage mais ne résoud jamais le problème dans son fond.

J'exposerai maintenant quelques problèmes théoriques et pratiques posés par la politique de l'emploi, sans entrer dans leur développement détaillé.

1) **Relation emploi - investissement.**

Ici deux courants d'idées s'affrontent. Les investissements utilisant une grande main-d'œuvre et ceux employant de gros capitaux. Ces idées furent exposées plus haut, je n'y reviendrai pas.

2) **Problème emploi - technologie.**

Problème de la combinaison des deux facteurs travail et capital dans les techniques de production ou le conflit emploi-productivité. Là, trois thèses peuvent être évoquées (*) :

a) La première en faveur d'une politique permettant l'emploi intensif de la main-d'œuvre où la politique d'industrialisation doit viser dans une large mesure à remédier au problème du sous-emploi, où elle doit tenir compte des capitaux faibles dont dispose le pays et favoriser toutes les techniques utilisant le maximum de travail. Répartition du pouvoir d'achat, participation des travailleurs à la production nationale, et faible qualification requise sont évoquées comme arguments de base.

b) La deuxième en faveur d'une politique nécessitant l'utilisation intensive du capital.

c) La troisième prend une position neutre et préconise des solutions selon chaque cas, conditionnées par des décisions d'ordre gouvernemental et politique.

Toutefois, il faudrait souligner que dans le choix des technologies, un conflit peut exister entre la rentabilité économique et l'emploi maximum par unité de capital ou la production maximum par unité de capital. Il faut en effet tenir compte à la fois du facteur travail et du facteur capital et de leurs prix respectifs. **Pour être rentable, l'emploi de grandes quantités de main-d'œuvre nécessite de faibles taux de salaire horaire.**

On trouvera dans ce même numéro du B.E.S., une étude de M. Dubois sur les « Aspects économiques des problèmes de l'Emploi au Maroc » qui me dispense de donner de longs développements sur ce problème de l'emploi au Maroc.

4^{ème} PARTIE

III. — LES INSTITUTIONS

Instruments d'exécution et cadre de réalisation de toute politique économique ou sociale les institutions nationales sont aussi les assises de toute action gouvernementale ou individuelle. Leur importance, en tant que facteur de développement est donc bien appréciable.

Les institutions encouragent ou restreignent le développement d'un pays selon la protection qu'elles peuvent fournir à l'effort, ou les opportunités qu'elles offrent à la spécialisation — selon qu'elles entravent ou non la liberté d'action.

a) **Compensations non matérielles** : L'individualisme semble être un facteur prédominant dans le progrès et les changements des sociétés. Tout homme s'attacherait à travailler pour sa communauté avec le plus grand désintéressement matériel dans la mesure où il est certain que ce travail est pour la collectivité et que chaque autre membre de sa commune fournit le même effort. Mais tout développement économique implique des changements dans les quantités de travail fourni par chacun et dans les possibilités pour certains d'exploiter pour leur propre compte ce développement pour être ainsi avantagés par rapport à leurs concitoyens. Là apparaissent les

(*) La part des facteurs de production (Etude de la Direction des Affaires Economiques de l'ONU sur la base de rapports d'experts de l'Administration de l'Assistance Technique) - Bulletin n° 1, Industrialisation et Productivité.

différences entre groupes sociaux. L'économie en évolution entraîne alors un sens bien poussé de l'individualisme. L'homme ne fournit plus l'effort pour un but « communal » et désintéressé. Il lui faut être rémunéré matériellement et c'est ainsi que l'élément de compensation matérielle prend toute son importance dans les économies en croissance et que l'individualisme devient un instrument utile pour l'essor de l'économie.

b) **La propriété** : L'accumulation de capital est nécessaire pour le développement économique et les droits de propriété constituent la condition essentielle de cette accumulation. Ces droits peuvent être individuels, collectifs ou étatiques. Ils s'imposent lorsqu'il y a la rareté de ce qui peut être acquis et possédé. Les lois protégeant les biens privés contre l'abus public sont aussi importantes que celles protégeant les biens publics des abus privés. Ces lois sont les conditions primordiales pour tout développement économique et social. Combien, en effet, sont nombreuses les communautés qui ont dégradé économiquement parce que l'Etat était trop faible pour renforcer ces lois protectrices.

Dans le cadre strictement économique, les droits de propriété jouent un rôle de premier plan. Tout investisseur — privé ou public — doit avoir l'assurance que son investissement, fruit de son effort, lui rapportera quelque chose en plus de ce qu'il a pu investir. Cette compensation peut prendre une forme monétaire ou être en nature, biens ou services. C'est ce sentiment qui pousse l'homme non seulement au travail et à l'action mais aussi à l'épargne et à l'investissement.

Enfin, vu sous l'angle de croissance économique les droits de propriété peuvent entraîner des conflits sociaux (obstacles au développement) puisqu'ils peuvent créer une classe de propriétaires de moyens de production et une autre de salariés et d'ouvriers dont la seule propriété est le travail.

c) **Individualisme et action collective** : L'augmentation du revenu par tête d'habitant en Europe Occidentale et aux Etats-Unis durant les deux derniers siècles a été associée avec un développement des libertés économiques et sociales. Ces derniers allant depuis la liberté de l'individu de changer de statut social jusqu'à celle de se procurer toutes les ressources naturelles et de les combiner selon sa propre initiative tout en réduisant les coûts et en augmentant la production.

Il est, néanmoins, nécessaire de remarquer que cet individualisme n'est point le chemin le plus rapide à l'expansion et au développement économique. Bien souvent c'est par une **action collective** que ce développement s'accomplit le plus rapidement.

L'action du gouvernement par exemple, qui est une forme d'action collective, est nécessaire, ne serait-ce que pour compléter l'action du secteur privé. En un sens elle peut — si elle est supportée par les forces vives de la nation — contribuer à un essor plus rapide que celui auquel peut contribuer l'individualisme. C'est ainsi que l'Etat qui planifie en vue de certains objectifs peut atteindre un taux de

croissance de l'économie plus élevé qu'un Etat sans planification spécifique. L'Etat en tant qu'institution, peut engendrer un processus de croissance économique mais peut aussi — par corruption et inefficience, manque d'organisation et excès d'autorité — le freiner.

Par ailleurs, le sentiment national de cohésion peut être très efficace et contribue souvent à la reconstruction du pays et à son développement.

C'est le cas de la « route de l'Unité » au Maroc, des opérations de masse en Yougoslavie, Hongrie, Roumanie, des opérations contre les inondations en Hollande, de l'opération « sapin » au Japon etc... où les collectivités se sont groupées pour accomplir des travaux de grande envergure dont la réalisation par des individus aurait été plutôt difficile et onéreuse.

d) **Mobilité sociale** : Tout développement économique sain s'accompagne d'une « mobilité verticale » sociale bien poussée. Lorsqu'il existe des classes sociales distinctes, un frein peut être mis à l'expansion du pays. En effet, une classe supérieure est saine lorsqu'elle permet à un élément intelligent de la classe inférieure de s'intégrer à elle et pousse ses éléments faibles à rejoindre la classe hiérarchiquement inférieure. Une classe fermée, basée sur la famille, tend en ce sens, à arrêter ce que l'on appelle la **fertilisation culturelle**. Les traditions dans cette classe deviennent sacrées et l'on a tendance à se référer au passé plutôt qu'au présent ou à l'avenir. Enfin, il faut souligner que **toute croissance économique nécessite le remplacement des classes gouvernantes par d'autres qui viennent les rajeunir car, étant sous l'influence de fortes traditions figées et anciennes, elles sont souvent incompatibles avec le progrès.**

e) **La religion** : La religion a une influence directe sur les attitudes qu'une société peut avoir vis-à-vis de la production de biens matériels et des recherches tendant à augmenter cette production. Certaines religions encouragent l'épargne et prescrivent le travail physique, d'autres veulent que les esprits soient occupés à la méditation spirituelle et par conséquent tournés vers l'au-delà plutôt que le monde ici-bas mais **presque toutes les religions sont contre le désir pour le matériel.**

La croissance économique exige, par ailleurs une volonté d'expérimentation et de recherches technologiques. Or, cette volonté s'associe naturellement avec un désir de connaître la causalité des choses et par conséquent avec une foi dans la rationalité, qui n'est pas toujours dans les lignes des religions.

La volonté d'expérimentation implique une certaine attitude à l'égard de la sacralité de l'univers. Si c'est un sacrilège de disséquer le corps humain, la médecine ne ferait guère de progrès.

L'attitude de la religion vis-à-vis d'autres religions, sectes ou groupes ethniques peut arrêter toutes relations impersonnelles et commerciales et par conséquent avoir un effet néfaste sur le développement économique général.

Bref, l'on peut affirmer que lorsque la religion favorise les valeurs matérielles, le travail, l'investissement productif et l'épargne, l'honnêteté dans les relations commerciales, l'expérimentation scientifique et le risque, elle est un facteur stimulant de l'expansion économique. Elle devient un élément retardataire lorsqu'elle s'oppose à toutes ces idées dont la force motrice se répercute sur tout développement économique et social.

Le rôle de l'Etat : L'Etat peut avoir une influence très importante sur le développement économique de tout pays. A part les méthodes de planification intégrale pratiquées dans les pays socialistes où l'Etat est le seul organe de conception, entreprise et gestion économique, il existe d'autres formes d'action où l'Etat intervient tout en laissant à l'individu et à l'entreprise privée une latitude d'action assez appréciable.

Dans les économies libérales, et c'est le cas du Maroc, l'Etat en effet peut élargir le champ des opportunités et faciliter leur accès à l'individu en tant que consommateur et producteur ; stimuler l'économie nationale par son intervention directe dans des secteurs stratégiques et suppléer à la carence du secteur privé parfois trop faible pour faire de gros investissements.

L'Etat joue un rôle de premier plan par le maintien de l'ordre et la protection des droits de chaque citoyen, par le contrôle des moyens monétaires et par l'éducation et les facilités sanitaires.

De plus, il peut intervenir pour assurer une plus juste égalité des revenus et opérer les réformes structurelles nécessaires au développement général de l'économie.

Telles furent donc quelques institutions ayant un rôle prééminent dans la croissance économique du pays.

**

SCHEMA DE CROISSANCE

Les travaux préliminaires de la planification nous ont amené à construire deux modèles de croissance, purement comptables, sur les bases de certaines hypothèses concernant le produit intérieur brut, la consommation privée et la consommation publique. Les conclusions auxquelles on aboutit sont les suivantes :

1) Il ressort des deux modèles que pour assurer un taux de croissance de 2 % et de 3 %, le montant des investissements nets pour la période quinquennale 1960-1964, doit s'élever à 433 milliards pour le premier modèle, et 585 milliards pour le second.

2) Les perspectives d'emploi sont telles que la seule solution à la diminution ou à la résorption du chômage est l'usage des méthodes de production radicalement différentes des méthodes occidentales,

labor-intensive et où l'on prend en considération les coûts finaux de production. Les mêmes perspectives nous amènent à penser que le problème n'est plus de savoir s'il faut ou non utiliser le maximum de main d'œuvre pour accélérer notre croissance économique. Le problème est celui de trouver **Comment** mobiliser les masses rurales et urbaines et organiser même un Service National du Travail où le potentiel de main-d'œuvre serait alors utilisé au maximum.

Tel est à mon avis un des problèmes cruciaux qu'il faudra résoudre (et **rapidement**) si l'on veut aboutir à une expansion saine de notre économie, à une politique rationnelle d'investissement et de production, enfin au relèvement du niveau de vie général de la population.

Omar S. ELMANDJRA

13 février 1959

BIBLIOGRAPHIE

- Diverses Etudes de la Division de la Coordination Economique et du Plan et du Service Central des Statistiques.
- Bauer et Yamey, « The Economics of Underdeveloped countries ». Cambridge Press 1956.
- Ragnar Nurske, « The Problems of Capital Formation in underdeveloped countries ».
- Norman S. Buchanan et Howard S. Ellis : « Approaches to Economic Development ».
- Pierre Bauchet « L'expérience française de Planification ».
- Jean Fourastie « La Productivité ».
- Division de la Coordination Economique et du Plan (Ministère de l'Economie Nationale - Royaume du Maroc). « L'évolution économique du Maroc ».
- « Industrialisation et Productivité » Bulletin n° 1 - Nations Unies. New-York.
- Nations Unies « Structure et Développement de l'Economie de quelques pays d'Afrique » New-York 1958.
- Nations Unies « Economie Development and Planning in Asia and the Far East » New-York 1955.
- Revue Internationale de Travail (Octobre 1957) « Mesures de l'emploi ».
- Bulletin du B.I.T. 1950 : « Lutte contre le chômage ».